



Bureau Ligue - Mardi 13 février 2024 – 20h30

Visio conférence

Présents : Rodolphe BOUTIER, Charles-Yves COLLET, Jean-Yves DOUILLARD, Stéphanie LOPES

Excusée : Ludivine DUROYON

Ordre du Jour

- Informations diverses
- Stratégie RH
- Questions diverses

1. Informations diverses :

- Inscription des clubs en D3 :
 - => Cas des demandes d'inscription tardive. Au regard des mails clairement envoyés à tous les clubs (04/01/2024 et relance le 12/01/2024), les demandes d'inscription consécutives au 14/01 (date-limite) ne sont pas acceptées. Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des clubs de mettre à jour les adresses mail des dirigeants sur l'espace -tri et que les dirigeants doivent être licenciés dans le club. La liste des équipes engagées en D3 a été publiée le 1^{er} février 2024.
- Proposition achat de chasubles Swimrun par le club des Vénètes Triathlon
 - => Réponse négative à adresser au club des Vénètes
- Participation les « Défis de Kerpape » :
 - => Participation de la ligue : 1/2 journée speaker + mêmes conditions qu'en 2023

2. Stratégie RH :

- Réflexion sur la stratégie RH :
 - Plan Communication : => fin du contrat de Clément Grelet au 31/08/2024
 - Besoin de poursuivre la politique communication engagée.
 - Options :
 - Des prestations externes ? => budget maxi : 10 000 €/an
 - Renouvellement d'un contrat d'alternance au 01/09/2024 ? => aide possible de 6 000 € sur la première année du contrat
 - Plan administratif et financier :
 - Besoin de professionnalisation pour ne plus rester sur un fonctionnement totalement bénévole
 - Options :
 - Des prestations externes ? => budget : 10 000 €/an
 - Possibilité de salarié un dirigeant sur ces missions (cf nouveaux statuts des Ligues)
 - Plan technique :
 - Besoin en relation avec le projet de CRE (3/4 temps)
 - Option :
 - Recrutement d'un cadre technique à temps complet : CRE et autres missions complémentaires (stages, à définir...) => budget : 40 000 €/an
- Réflexion sur la politique salariale :
 - Formation :
 - Financement de formations utiles au fonctionnement de la Ligue à court et moyen terme et vigilance sur les départs en formation lourde impliquant un volume horaire d'absences conséquent.
 - Salaire :
 - Proposition du versement d'une prime d'activité de fin d'année (600 €) conditionnée par la redéfinition plus précise des fiches de poste.

Il est convenu que l'ensemble de ces propositions sera mis en débat pour décision à prendre au prochain CA du mardi 12 mars 2024.

3. Questions diverses

- Envoi des nouveaux statuts à la préfecture
- Vigilance calendrier des subventions Région Bretagne
- Matériels : => demande ETR : capteurs Càp + éclairages vélo

La séance est levée à 22h20.

La secrétaire de séance :



Le Président :

